



## Sivom du littoral des Maures

### Reprise des concessions abandonnées

Saviez-vous que certaines tombes du cimetière intercommunal de Pardigon peuvent être reprises si elles sont en « état d'abandon » ? Dans le cadre de la requalification du cimetière, le SIVOM du littoral des Maures lance une procédure pour identifier et reprendre les concessions abandonnées.

#### Qu'est-ce qu'une concession « en état d'abandon » ?

- Il s'agit de places funéraires (tombes, caveaux, columbariums...) sont mal entretenues : monument délabré, péril imminent, ronces, absence de soin manuel...
- Ces concessions peuvent être reprises si certaines conditions sont réunies : ancienneté de la concession, absence d'inhumation récente et état matériel visible d'abandon.
- Un constat officiel est effectué (procès-verbal), puis un délai est laissé aux familles pour réagir. Si le constat d'abandon se confirme, la terre peut être reprise et les restes transférés dans l'ossuaire intercommunal.

#### Pourquoi cette reprise ?

Dans le cadre de la requalification du cimetière intercommunal, le SIVOM souhaite :

- Améliorer l'esthétique et supprimer tout édifice qui présente un préjudice important au cimetière : végétaliser, repenser les allées, créer des espaces de recueillement.
- Gérer l'espace de façon plus durable : optimiser les places disponibles, moderniser les infrastructures (ossuaires, columbariums...).
- Valoriser le lieu : en faire un espace à la fois respectueux des défunt et apaisant pour les visiteurs.

#### Votre rôle : contactez-nous

Si vous pensez être concerné(e) ou que vous êtes un(e) ayant droit d'une concession dans ce cimetière : merci de prendre contact avec le bureau du cimetière dès que possible. Votre réactivité peut permettre de préserver la sépulture et d'éviter une reprise.

- Contact : Bureau du cimetière intercommunal
- Adresse : 145 chemin des Essarts
- Téléphone / e-mail : 06 47 76 17 15 ou [funeraire@cavalaire.fr](mailto:funeraire@cavalaire.fr)

Merci pour votre aide et votre vigilance. En travaillant ensemble, nous pouvons rendre notre cimetière plus beau et plus respectueux.